

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le mardi 6 août 2024 à 20h00, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Josiane Fabry, Léo Choquette Michel lord et André Raymond sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Absents : Maxime Partenza

Également présente : Mme Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière.

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20h00.

8953-08-2024 Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 6 août 2024.
Ouverture de la séance

8954-08-2024 Il est proposé par André Raymond appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point *Varia* ouvert.
Adoption de l'ordre du jour

8955-08-2024 Il est proposé par appuyé Léo Choquette par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 08 juillet 2024.
Adoption du procès-verbal du 08 juillet 2024

8956-08-2024 Il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité :
Adoption des comptes à payer du mois de juillet et ratification des comptes déjà payés
D'approuver la liste des paiements effectués au mois de juillet 2024 totalisant la somme de : 197 244,44 \$
D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2024 au montant de : 71 238,72 \$

Pour un total de comptes à payer de: 268 483,16 \$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Marijke Wynants, Directrice générale Greffière-trésorière

Période de questions

8957-08-2024 Attendu que la municipalité a fait appel aux entreprises Bourget pour l'épandage d'abat poussière sur ses rues de pierres;
Épandage d'abat - poussière

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le paiement de la facture au montant de 9 121,20 \$ plus taxes aux entreprises Bourget.

8958-08-2024
Panneau
signalétique
Route Bleue

Attendu que le projet de **La Route bleue** consiste en un « **prêt-à-partir** » pour le pagayer qui se cherche une activité de pagaie en solo, en famille ou entre amis;

Attendu que ce projet permet de pagayer en toute sécurité sur des parcours **certifiés** et dotés d'une signalisation que ce soit en canot, kayak ou planche à pagaie;

Attendu que par son site internet, **La Route bleue** facilite la planification de trajets sur l'eau à l'aide d'une cartographie interactive et d'une panoplie d'outils disponibles en ligne;

Attendu que la Municipalité d'Henryville est une fière partenaire du projet de **La Route bleue**;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'achat et l'installation sur son territoire d'une pancarte signalétique au coût de 2066 \$ plus taxes.

8959-08-2024
Dépôt sur
SEAO pour
projet de
pavage

Attendu que des citoyens ont déposé une demande auprès du Conseil Municipal pour l'asphaltage des rues Maurice Duplessis, Richelieu et Jacques Cartier ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning, appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le dépôt d'un appel d'offres sur le site SEAO pour le projet d'asphaltage des Rues Maurice Duplessis, Richelieu et Jacques Cartier;

Que les citoyens des rues concernés seront avisés des résultats de l'appel d'offres et appelés à se prononcer sur l'octroi du contrat.

8960-08-2024
Contrat
d'entretien
PM 2

Attendu qu'une inspection annuelle d'un poste de pompage est essentielle pour en garantir la fiabilité;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour l'entretien préventif du poste de pompage PM 2 pour 2024-2025-2026;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité donne le contrat d'entretien de la PM 2 pour 3 ans à POMPEX Inc. aux taux fixes, sans les taxes, de 1 280 \$ pour 2024, 1 345 \$ pour 2025 et 1 410 \$ pour 2026.

8961-08-2024
Location de jeux gonflables fin de saison soccer

Attendu que la coordonnatrice aux loisirs de la municipalité a soumis au conseil la soumission pour la location de deux jeux gonflables pour la fête de fin de saison de l'activité de soccer qui se tiendra le 19 août prochain ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le paiement de la facture à jeux gonflables Express INC. au montant de 370 \$ plus taxes.

8962-08-2024
Renouvellement entente pour la prévention incendie

Attendu que la Régie Intermunicipale d'Incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté, le 16 juillet 2024, lors de la séance ordinaire de son conseil d'administration, la résolution Ri-2024-0701706 concernant les tarifs de la prévention incendie pour l'année 2025 ;

Attendu que la Régie offre les services d'un technicien en prévention incendie (TPI) à la municipalité d'Henryville ;

Attendu que la Municipalité a été avisée que le tarif horaire du TPI sera augmenté de 5,00 \$ soit à 75,00 \$ de l'heure ;

Que le tarif pour les frais de déplacement aller-retour sera fixé à 0,70 \$ le kilomètre.

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité renouvelle l'entente de prévention incendie pour l'année 2025, et ce pour le même nombre d'heures qu'en 2024.

Varia

Rapport des comités

Service Incendie
Comité Consultatif d'Urbanisme
Régie des eaux
Voirie
Cours d'eau
École
Bibliothèque
Loisirs
Usep
Conseil Junior
CRSQV

Période de questions

8963-08-2024
Levée de la séance

Sur la proposition Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h49.

Je, soussignée, Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Danielle Charbonneau
Mairesse

.....
Marijke Wynants, Directrice générale
Greffière-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».